

**Direction de la Voirie
et des Déplacements**
Service des canaux

REPRISE DE LA NAVIGATION



AVIS À LA BATELLERIE n° 2026 – 95bis

CANAL DE L'OURCQ À PETIT GABARIT

Paris, le 1^{er} septembre 2026

Niveau d'eau suffisant pour permettre la navigation

Fin d'interdiction de naviguer du pont de Port aux perches (PK107.700) jusqu'à l'écluse de la Ferté Milon (PK 104.266)

À compter du 1^{er} septembre

Le présent avis annule et remplace l'avis à la batellerie n° 2026-95.

Marie-Pierre PADOVANI



La responsable du service des canaux

Date limite d'affichage : 6 septembre 2026

Conformément au Règlement Général de la Protection des Données, le destinataire bénéficie d'un droit individuel d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles qui le concernent. Vous pouvez pour cela vous adresser à patricia.rodrigues@paris.fr